



SYNDICAT DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE

SPS, partenaire idéal des Salariés(e) et des Agents de la Sécurité Privée en France.

COMMUNIQUE

Paris, le 16 avril 2026

#SECURITE PRIVEE

Le syndicat SPS informe avoir fait le choix de rejoindre l'appel lancé par la **CGT - branche Commerces et Services**, en vue d'un rassemblement initialement prévu **devant le CNAPS le lundi 20 avril à 9h**.

Cette mobilisation visait à soutenir l'ensemble des salariés de la sécurité privée confrontés à des blocages administratifs persistants dans le traitement de leurs dossiers (renouvellements de cartes professionnelles, premières demandes, numéros préalables, etc.).

Toutefois, à la suite d'un échange avec nos homologues de la CGT, il nous a été confirmé que ce rassemblement est suspendu. En effet, une rencontre est prochainement prévue avec les services du CNAPS afin de faire un point précis sur les dossiers en attente et d'identifier des solutions concrètes pour débloquer les situations les plus urgentes.

Le syndicat SPS salue cette avancée significative, qui témoigne de l'utilité du dialogue et de la mobilisation collective.

Nous tenons à réaffirmer que le syndicat SPS restera pleinement mobilisé et répondra toujours présent lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des salariés de la sécurité privée.

Nous continuerons à suivre avec vigilance l'évolution de ce dossier et à accompagner les salariés concernés.

LE SYNDICAT SPS

SYNDICAT DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE

1

SPS - 77 RUE REAUMUR 75002 PARIS - Téléphone : 06 18 65 73 87

E-mail : contact@syndicat-sps.fr Site internet : www.syndicat-sps.fr